

# Rapport d'activité 2015



Association Barak  
Rue du Collège 9  
2114 Fleurier

Téléphone  
032 535 73 91

association@barak.ch  
www.barak.ch

# Sommaire

<b>I. Le mot du président .....</b>	<b>2</b>
Rapport du Conseil communal.....	2
Conseil général, décision et suite.....	2
Remerciements.....	2
Comité 2015 .....	3
<b>II. Animation .....</b>	<b>4</b>
Au fil des mois.....	4
Rencontres avec les jeunes.....	8
Quelques jeunes de Barak.....	9
<b>III. Comptes 2015 – Association et Animation.....</b>	<b>10</b>
Commentaires.....	10
Association.....	11
Animation.....	12
<b>IV. Annexe .....</b>	<b>13</b>
Fréquentation .....	13

## Le mot du président

---

2015 a été une année de transition et d'attente.

Conformément aux vœux du Conseil communal de Val-de-Travers l'association Barak a remis, au 15 janvier, un dossier complet sur la situation du centre Barak.

Ce dossier fait, entre autre, le point sur :

- le taux d'encadrement : proposition de 200% pour faire face à la fréquentation qui est, lors des ouvertures officielles, de 46 jeunes en moyenne ;
- l'animation socioculturelle au Val-de-Travers ; les buts et le travail effectué par les animateurs ;
- la problématique des locaux : isolation et rénovation du bâtiment ;
- le financement : la pérennisation de Barak.

## Rapport du Conseil communal

Au vu du rapport déposé et après une entrevue avec notre association, le Conseil communal a rédigé un rapport destiné au Conseil général.

Celui-ci reprend les divers points qui figurent dans le rapport de notre association et propose un montant de 10 frs. par habitant montant qui permettrait entre autre :

- un taux d'encadrement de 150% ;
- la pérennisation de Barak ;
- L'assurance d'un encadrement acceptable au vu de la fréquentation ;
- la reprise des locaux par notre association qui se chargerait de leur rénovation.

## Conseil général, décision et suite.....

Après avoir débattu de la question lors de sa séance du 11 mai 2015, le Conseil général a accepté, par sa majorité UDC-PLR, un montant de 7 frs. par habitant et la cession des locaux à Barak.

Mécontent de ce montant, les partis PS-POP-Vert ont déposé le 18 novembre 2015 une initiative munie de plus de 1'000 signatures. Celle-ci, reconnue valable le 25 novembre, demande que le montant de 10 frs. proposé par le Conseil communal, soit accepté.

Cette initiative sera traitée par le Conseil général lors de sa séance du 14 mars 2016. En cas d'un nouveau refus de la proposition du Conseil communal le peuple sera appelé à se prononcer.

## Remerciements

L'association Barak remercie vivement celles et ceux qui, de près ou de loin, ont permis à ce que le centre d'animation existe et poursuive ses activités.

Bernard Rosat, président  
Fleurier, le 15 février 2016

## Comité 2015

Bernard Rosat	: président
Gina Rinaldi Perrenoud	: secrétaire
Mireille Giroud	: trésorière
Caroline Codoni Sancey	: membre
Margherita Giovenco	: membre
Chantal Brunner	: représentante du Conseil communal de Val-de-Travers
Cédric Schlatter	: animateur
Alexa Vincze	: animatrice

### Soutiens

Pascal Stirnimann	: bâtiment, locaux
Sven Schwab et Jean-Patrice Hofner	: aspects juridiques

## Engagement du comité

Tous bénévoles, les membres du comité participent à la bonne marche de centre Barak. Au cours des séances, toutes les six semaines environ, ils prennent des décisions touchant tant au fonctionnement du centre qu'à certains enjeux présentés par les animateurs. Ils participent aussi à diverses manifestations et s'impliquent dans certains projets, notamment de recherche de fonds.

## Refonte du site internet

En juillet 2015, une nouvelle version du site internet [www.barak.ch](http://www.barak.ch) a été mise en ligne. Le travail d'une des membres du comité et l'engagement d'un prestataire de service local ont permis une refonte à bas coûts.

# Animation

---

## Au fil des mois.....

### Janvier :

À la suite de graves problèmes d'isolation survenus fin 2014, le centre d'animation Barak est resté fermé tout le mois de janvier 2015 en raison de températures intérieures ne dépassant guère les 12°. Aucun accueil libre n'a pu être proposé lors de cette période. Seuls les suivis personnels, tels des relectures de dossiers liés aux cursus estudiantins des jeunes, ont pu être maintenus.

L'équipe d'animation présente dans les locaux a veillé à rendre compte de la situation auprès des jeunes, au jour le jour, via Facebook et des notes affichées sur la porte d'entrée. Plusieurs jeunes ont manifesté leur soutien en se présentant à la porte.

À la suite de diverses demandes du Conseil communal, l'équipe d'animation a peaufiné certains documents supplémentaires en lien avec le dossier principal soutenu par plusieurs professionnels de l'animation socioculturelle reconnus en Suisse romande : Messieurs Joël Descharnes, Eddy Blandenier, Yves Scheidegger, Sandro Agustoni, Dino Belometti, Roger Greandjean et Madame Claudia Della Croce.

Plusieurs articles de journaux ont également retranscrit une certaine réalité vécue par Barak.

Les derniers documents liés au rapport demandé par le Conseil communal ont en outre été rédigés.

Le 29 janvier, Barak a rencontré le café des grands-parents afin de leur présenter les objectifs et l'accompagnement proposé aux jeunes.

Le 31 janvier, l'association Twelve's a manifesté son soutien très apprécié par l'intermédiaire d'« Un village en hiver », événement organisé en faveur de Barak, du « P'tit plus », et de l'association « Espoir ».

### Février :

Barak est resté fermé jusqu'au 19 février 2015. L'association Barak a mandaté et payé l'installation de radiateurs supplémentaires. Ceci a permis d'atteindre 18° à 20° dans les locaux répondant aux normes SN 520 180 ; « climat des locaux ; 18°-21° ; pour activité corporelle, légère, en position debout et déplacement restreint ».

Soucieuse à la suite des trois mois de fermeture consécutive, l'équipe d'animation s'est préoccupée des conséquences liées à la perte de lien envers la majorité des jeunes fréquentant le lieu : à savoir frustration des jeunes suite à ce temps d'absence ; perte des repères en lien aux règles de vie et du respect du centre ; diminution de la compétence du vivre ensemble ; amenuisement du lien de confiance jeunes-animateur ; intégration des nouveaux venus ; etc.

À la suite des nombreux mois de fermeture, plusieurs « anciens » jeunes du centre, également appelés « mentors » dans le sens de « jeunes adultes porteurs et transmetteurs des valeurs institutionnelles », ont secondé les animateurs dans la restauration de la vie collective à Barak durant les mois de mars, d'avril et de mai.

## Mars, avril, mai :

L'équipe d'animation a rencontré le voisinage lors de plusieurs séances conviviales durant ces trois mois afin d'organiser la fête de quartier 2015.

Une brève présentation de Barak, de son fonctionnement et de ses objectifs a été faite à l'AVIVO par un animateur, le président de l'association Barak et un jeune. Ce dernier a précisé ce que Barak lui apportait.

Suite à la séance du Conseil général du 11 mai, un amendement de la droite l'a emporté sur la proposition du Conseil communal d'augmenter la subvention communale accordée à Barak à 10 frs. par habitant. Cet amendement demandait de n'accorder que 7 frs. par habitant à l'association, ce qui a été accepté par le Conseil général. De nombreux débats spontanés ont eu lieu chez les jeunes concernant leur incompréhension face à ce choix politique.

Les membres de la délégation des jeunes de Barak ont travaillé sur l'organisation de leur système institutionnel. Plusieurs ont remarqué l'ombre projetée par leur ancienneté et leurs liens d'amitiés. Ils ont décidé de se retirer afin de laisser place à de futurs délégués.

## Juin :

Le 6 juin 2015, les jeunes de Barak, les voisins du centre, plusieurs membres du comité de Barak et l'équipe d'animation ont célébré la fête de quartier.



Lors de l'annonce du lancement de l'initiative populaire de la gauche pour maintenir la proposition du Conseil communal de subventionner Barak à hauteur de 10 frs. par habitant, plusieurs débats spontanés et questionnements ont émergé chez les jeunes.



Comme à son habitude, le 27 juin 2015, Barak a prêté les locaux de l'ancienne halle à l'Abbaye. Un local a également été prévu pour les réserves du stand du festival Hors-Tribu.

### **Juillet :**

Le mois de juillet a proposé peu d'ouvertures du fait des vacances institutionnelles. Plusieurs jeunes de Barak ont aidé à démonter les infrastructures prêtées par Hors-Tribu à Barak.

### **Août :**

Quatre jeunes intéressés par les milieux associatifs ont été aiguillés pour être bénévoles à Hors tribu.

Suite à Hors-Tribu, une dizaine de jeunes ont aidé à remonter les échafaudages prêtés.

### **Septembre :**

Les feuilles d'inscriptions pour la délégation 2015-2016 ont été mises à disposition des jeunes de Barak. 24 délégués pour une centaine de votants se sont mis en avant.

### **Octobre :**

Barak et les jeunes ont été confrontés à un drame survenu fin septembre : le décès d'une jeune fille fréquentant le centre. L'institution s'est vu accueillir les questionnements, la tristesse, la révolte, l'incompréhension ou le déni des adolescents. Au sein des murs de Barak, les jeunes ont pu amorcer leur processus de deuil et en discuter avec l'équipe professionnelle.

Suite à cette tragédie, la dynamique dominante de l'accueil libre s'est orientée vers une dynamique de confiance. L'équipe d'animation est de plus en plus sollicitée pour des besoins personnels.

Une journée portes ouvertes a par ailleurs été organisée le 3 octobre pour l'ensemble de la population du Val-de-Travers.



## Novembre :

Les jeunes de Barak ont élu leur nouvelle délégation. Les délégués et les représentants de la délégation ont répondu aux attentes des délégations précédentes en proposant de nouvelles personnes.

## Décembre :

Plusieurs membres de la délégation 2015-2016 ont organisé un Goûter de Noël le 19 décembre 2015.





## Rencontres avec les jeunes

La fréquentation par les jeunes de Barak est restée stable en 2015 : il y a toujours entre 40 et 50 jeunes par ouverture.

Les animateurs sont en réseau avec les acteurs sociaux du Val-de-Travers et leurs services liés, avec le conseil socio-éducatif de l'école JJR, avec les animateurs des autres centres d'animation socioculturelle du canton, avec différents services du canton - tel le service de cohésion multiculturelle - et la police du Val-de-Travers.

En dehors de leur présence durant les heures d'ouverture du centre, le travail des animateurs consiste aussi en les tâches suivantes :

- **Accompagnement dans des recherches professionnelles** (aider les jeunes dans la création des différents documents liés à une recherche d'apprentissage, de formations, etc.) ;
- **Accompagnement dans les actes de formation** (soutien, écoute, explications, mise en lien avec d'autres jeunes plus avancés dans leur formation maîtrisant une matière posant difficulté à un autre jeune, les compétences des uns pour aider les défaillances des autres) ;
- **Période charnière** (ouverture officielle) qui fait le lien entre le temps en groupe, l'accueil libre, et l'individuel (ex : Barak ferme ses portes le mercredi à 17h30. Ici s'arrête l'accueil libre. Les jeunes quittent les locaux en nombre, d'autres attendent la fermeture pour s'approcher des animateurs et osent, là, leur parler de ce qui les concerne personnellement. Ces moments informels permettent de mettre en place des suivis personnels ou des dynamiques de projet. Ce temps n'appartient pas à une ouverture officielle, mais en fait toutefois partie.
- **Permanence** où le jeune est prioritaire et peut passer la porte à tout moment (dès que les animateurs sont dans les locaux pour les temps nommés « administratifs », ils sont accessibles aux jeunes. Actuellement dès 9h30 les mercredis et vendredis ; dès 10h30 les samedis).
- **Rencontres de groupe** liées à la préparation des différents projets (toutes les rencontres liées aux projets de type Fête de quartier développés plus haut se font en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil libre).
- **Rencontres de la délégation des jeunes** (moments officiels où les membres de la délégation se réunissent pour discuter de la délégation, de Barak, des projets, de leurs envies, etc.).

**De plus les animateurs participent à plusieurs séances et entretiennent de nombreux contacts :**

- **séances de comité** (une fois par mois).
- **séances police** (une fois par mois ou au maximum tous les deux mois).
- **séances de bureau** (une fois par mois).
- **colloques animation** (chaque semaine).
- **rencontres inter-institution** (Cora, Jeunesse en action, etc.).
- **conseil socio-éducatif** (deux fois par année).

- **séances informelles des animateurs du canton** (tous les deux mois).
- **contacts avec les bénévoles** (Abbaye, Twelve's, Dreams of Africa, etc.)
- **contact avec les familles** (notamment les parents en recherche d'informations sur le lieu que fréquentent leurs enfants, visites guidées, etc.)
- **contact avec le voisinage** (pour préserver les liens créés au long des différentes rencontres, soit dans le centre, soit à l'extérieur du lieu, dans le quartier, etc.)

### Enfin ils s'occupent :

- o **des préparatifs et de différentes recherches** (selon les problématique rencontrées) ;
- o **de tâches administratives** (dossiers, comptabilité, archives, rapport, PV, etc.) ;
- o **de gérer l'infrastructure** (achat, le maintien du matériel, rangement, etc.).
- o **et mettent à niveau leur savoir**, M. Cédric Schlatter a reçu le 10 novembre son « Certificates of Advanced Studies » de praticien-formateur obtenu lors de la session 2014-2015 de la HES-SO.

Cédric Schlatter, animateur et Alexa Vincze, animatrice  
Février, Février 2016

### Quelques jeunes de Barak



## Comptes 2015 – Association et Animation

---

### Commentaires

Selon les recommandations de la Fiduciaire Lebet, deux comptabilités sont établies : une comptabilité « Animation », qui regroupe tous les frais afférents au fonctionnement du centre Barak, et une comptabilité « Association » dans laquelle sont comptabilisés les frais de fonctionnement de l'Association Barak avec, entre autre, le montant versé annuellement pour le fonctionnement du centre.

Le fait de disposer de deux comptabilités permet de mieux cerner les différents postes relatifs à l'animation ou au fonctionnement de l'association ceci tant pour les profits que pour les charges.

L'année 2015 a aussi été financièrement une année de transition. Dans l'attente de la décision communale, notre association a fonctionné avec les moyens du bord. Les divers soutiens de l'année précédente ont permis de faire face aux « déficits » de 4'219.10 frs. de l'Animation et de 28'815.95 frs. de l'Association.

Une demande de soutien, encartée dans le Courier du Val-de-Travers Hebdo, a permis d'obtenir des dons pour un montant de 8'500 frs. dont 2'000 frs. d'une seule entreprise.

<b>Comptes 2015</b>				
	<b>Ouverture</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Solde</b>
<b>BILAN</b>				
<b>ACTIFS</b>				
Caisse Association				
Raiffeisen "Privé"	29 433.18	92 216.45	121 498.05	151.58
Raiffeisen "Epargne"	2 082.15	11.25		2 093.40
Raiffeisen "Cotisations"	1.45		1.45	
Poste "Cotisations"	881.45	7 550.05	7 094.20	1 337.30
Actifs transitoires				
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>32 398.23</b>	<b>99 777.75</b>	<b>128 593.70</b>	<b>3 582.28</b>
<b>PASSIFS</b>				
Passifs transitoires				
Capital propre	-41 862.55			-41 862.55
Réserve "Jeux"				
Bénéfice reporté /Perte reportée	9 464.32			9 464.32
Bénéfice de l'exercice /Perte de l'exercice		121 592.25	92 776.30	28 815.95
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>-32 398.23</b>	<b>121 592.25</b>	<b>92 776.30</b>	<b>-3 582.28</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
<b>PRODUITS</b>				
Collectivités publiques			55 961.45	-55 961.45
Fondations			25 000.00	-25 000.00
Clubs services			2 000.00	-2 000.00
Cotisations				
Soutiens / Dons / Legs			9 722.50	-9 722.50
Produits divers				
Indemnités				
Intérêts bancaires et postaux			14.60	-14.60
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>92 698.55</b>	<b>-92 698.55</b>
<b>CHARGES</b>				
Salaires (Animateurs)		72 389.70		72 389.70
AVS / AI / APG / AC		9 515.40		9 515.40
Assurance accidents		1 681.55		1 681.55
Assurance maladies		1 869.30		1 869.30
Prévoyance professionnelle (LPP)		6 892.20		6 892.20
Autres charges de personnel				
Formation "Animateur"		4 870.00		4 870.00
Frais divers "Animateurs"		1 332.80		1 332.80
Indemnité pour travaux administratifs				
Fonctionnement du centre / Animation		7 077.75	77.75	7 000.00
Frais bancaires et postaux		94.20		94.20
Informatique		2 243.95		2 243.95
Assurances		1 068.35		1 068.35
Charges d'exploitation bâtiments				
Bâtiments / locaux		9 250.00		9 250.00
Rénovations bâtiments / Locaux				
Frais de fonctionnement / Association		3 307.05		3 307.05
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>121 592.25</b>	<b>77.75</b>	<b>121 514.50</b>
<b>Bénéfice (-) Perte (+) Compte de résultat</b>		<b>121 592.25</b>	<b>92 776.30</b>	<b>28 815.95</b>

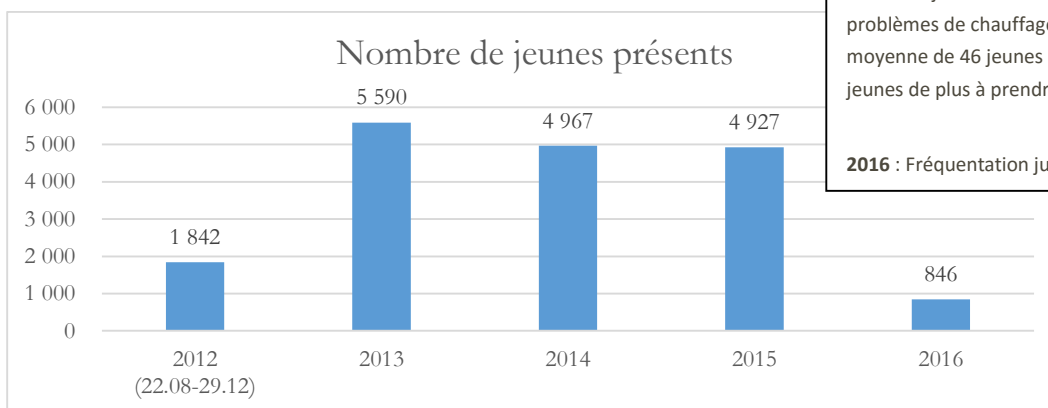
## Animation

Comptabilité 2015				
Libellé	Ouverture	Débit	Crédit	Solde
<b>BILAN</b>				
<b>ACTIFS</b>				
Caisse	102.85	7 525.95	7 236.90	391.90
Poste	5 657.32	57 000.60	61 508.75	1 149.17
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>5 760.17</b>	<b>64 526.55</b>	<b>68 745.65</b>	<b>1 541.07</b>
<b>PASSIFS</b>				
Capital propre	-1 597.75			-1 597.75
Bénéfice reporté /Perte reportée	-4 162.42			-4 162.42
Bénéfice de l'exercice /Perte de l'exercice		61 445.65	57 226.55	4 219.10
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>-5 760.17</b>	<b>61 445.65</b>	<b>57 226.55</b>	<b>-1 541.07</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
<b>PRODUITS</b>				
Versements Association Barak			7 000.00	-7 000.00
Ventes diverses				
Dons / Soutiens			100.00	-100.00
Produits divers		50 000.00	50 125.95	-125.95
Evénements				
Intérêts compte postal			0.60	-0.60
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>50 000.00</b>	<b>57 226.55</b>	<b>-7 226.55</b>
<b>CHARGES</b>				
Projets / Animation		29.35		29.35
Bar		877.25		877.25
Evénements		1 494.20		1 494.20
Séances animateurs		126.50		126.50
Déplacements animateurs		12.00		12.00
Frais divers animateurs				
Matériel pour centre		831.70		831.70
Entretien locaux		30.80		30.80
Entretien jeux				
Produit d'entretien		21.00		21.00
Matériel d'entretien		260.40		260.40
Taxes diverses, déchets		170.10		170.10
Frais de bureau		240.60		240.60
Frais de port				
Frais du compte postal				
Informatique				
Imprimés et matériel publicitaire		279.50		279.50
Téléphone / Internet / TV		1 982.70		1 982.70
Indemnité d'entretien		5 011.50		5 011.50
Frais de séances		78.05		78.05
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>11 445.65</b>		<b>11 445.65</b>
<b>Bénéfice (-) Perte (+) Compte de résultat</b>		<b>61 445.65</b>	<b>57 226.55</b>	<b>4 219.10</b>



# Annexe

## Fréquentation



**2015** : 18 jours de fermeture suite à des problèmes de chauffage avec une fréquentation moyenne de 46 jeunes soit, environ,  $18 \times 46 = 828$  jeunes de plus à prendre en compte.

**2016** : Fréquentation jusqu'au 6 février

